Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 81 (1945)

Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIe ANNÉE — N° 39 3 novembre 1945

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *S. L. V. - Assemblée de délégués.* — Vaud : *Pensions de retraite, un brin d'histoire.* — *S. V. T. M. et R. S. : Une expérience se poursuit.* — *Une heureuse décision.* — *GROUPE DES ÉDUCATEURS PROTESTANTS : Rencontre d'automne.* — Neuchâtel : *Fonds scolaire de prévoyance.* — *Coin des sociétaires.* — Valais : *U.P.P.V. : Notre isolement.* — Informations : *Pro Juventute.* — *Chez nos voisins : Pologne.* — *Bibliographie.*

Partie pédagogique : G. Chevallaz : *Les études gratuites.* — Adolphe Ischer, Dr ès sc. : *A propos du livre de M. G. Dubois, « La notion de cycle ».* — A. Chz. : *Le marché noir.* — P. Bacon : *Dans les Franches-Montagnes.* — *Pour introduire l'enseignement de l'histoire.*

PARTIE CORPORATIVE

S. L. V. - ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Les 6 et 7 octobre, l'assemblée annuelle des délégués du Schweizer. Lehrerverein s'est réunie à St-Gall ; le comité S. P. R. y avait délégué son président Ch. Junod et Chabloz, rédacteur de l'*Educateur* ; Rebetez y participait comme membre de la commission pour les *tableaux scolaires suisses.*

Si nous n'avons pas à rendre compte ici des décisions prises — par une assemblée remarquablement disciplinée — nous avons par contre le devoir de rendre un hommage reconnaissant à M. le Dr Paul Bœsch, président sortant de charge parvenu au terme de son mandat. Pendant 12 ans, de 1933 à 1945, cet excellent collègue présida aux destinées de la grande association pédagogique de Suisse allemande, avec une maîtrise et un patriotisme au-dessus de tout éloge. Son dévouement valut à notre société sœur un développement, une cohésion et une influence que M. Lumpert, à l'assemblée, caractérisa d'une magistrale façon.

Nous sommes particulièrement reconnaissants au Dr P. Bœsch de son attitude fraternelle à l'égard de la S. P. R. ; il assista à nos congrès, s'intéressa à notre activité et par les contacts annuels qu'il maintint entre les comités romand et alémanique, il nous donna l'occasion de fraterniser et d'étudier en commun les problèmes qui s'imposent à tous les instituteurs suisses. Comme notre président Junod sut le lui dire dans l'excellente improvisation qu'il prononça après le banquet du 7 octobre, le Dr Bœsch a incarné admirablement l'esprit suisse, tant il mit d'intelligente compréhension dans toutes ses obligations officielles. Les divers comités S. P. R. qui se sont succédé pendant sa présidence se joignent à nous pour lui exprimer la reconnaissance et la profonde estime que lui gardent ces Romands qu'il sait si bien comprendre.

A son successeur, le nouveau président M. Hans Egg, instituteur primaire à Zurich, nous disons l'espoir que nous avons de poursuivre et d'étendre encore nos relations avec son comité. Puisse-t-il posséder

longtemps le courage et l'allant dont il est animé aujourd'hui pour conserver à la Société des instituteurs de Suisse allemande et italienne l'autorité dont elle jouit.

A. Cbz.

VAUD

PENSIONS DE RETRAITE

Un brin d'histoire *(suite)*

Les loteries prévues par la loi furent organisées. Au lieu de 4, il en fallut 9, et aucune n'atteignit les 250 mille francs escomptés. En voici les résultats :

1821	1re	loterie	fr. 10 884.—	1824	6e	loterie	fr. 10 680.—
1822	2e	»	11 300.—	1827	7e	»	12 371.—
1822	3e	»	12 000.—	1827	8e	»	9 831.—
1823	4e	»	11 987.—	1828	9e	»	15 601.—
1824	5e	»	12 054.—			Total	fr. 106 708.—

Nous voilà bien loin du million sur lequel l'Etat comptait. Le fonds ainsi constitué fut soumis à une comptabilité spéciale pendant un certain nombre d'années, puis finit par entrer dans la caisse générale de l'Etat.

La loi de 1816 resta en vigueur jusqu'en 1835. La loi scolaire du 24 janvier 1834 augmenta les traitements des régents et prévoyait une revision des pensions de retraite. La loi de 1835 accordait une pension aux régents après 35 ans de service, ou après 25 ans, s'ils avaient atteint leur 65e année d'âge, ou après 10 ans en cas d'invalidité. Le minimum de la pension était de fr. 120.— pour les régents et fr. 90.— pour les régentes et les sous-maîtres, le maximum pouvait atteindre les deux tiers du dernier traitement perçu sans toutefois pouvoir dépasser le traitement minimum légal, soit fr. 320.— pour les régents et fr. 200.— pour les sous-maîtres.

La loi de 1846 porta le minimum des traitements des régents à fr. 360.— et celui des régents provisoires et des régentes à fr. 280.— ; ces sommes constituèrent donc le maximum des pensions de retraite. Il s'agit bien de francs *anciens* dont la valeur de l'unité fut amenée à fr. 1.45.

En 1857, les traitements furent de nouveau augmentés. Il fut alors stipulé que la retraite ne pouvait dépasser fr. 400.— pour les régents (minim. fr. 180.—) comme pour les régentes (minim. fr. 135.—). Ces lois ne parlaient ni des veuves, ni des orphelins. Les pensions variaient, du reste, suivant des circonstances diverses : âge, services rendus, fortune du pensionné. Ces façons d'évaluer la retraite donnaient naturellement lieu à des critiques, la dernière surtout ; elle faisait dire que ceux qui avaient le plus travaillé et le plus économisé étaient les moins récompensés...

La loi de 1871 modifia ces dispositions, fixant à fr. 500.— la pension des régents et fr. 400.— celle des régentes, après 30 ans de service.

Nous trouvons ces renseignements dans l'*Ecole* (1894) et l'*Educateur* (1895).

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Assemblée d'automne le *samedi après-midi 10 novembre à 14 h. 30,* Grande Salle de l'Ecole normale.

1. **Une conception originale de l'enseignement de la géographie au degré moyen,** par M. Gaston Bory, inst.
   M. Bory nous montrera par un ou deux exemples pratiques comment on peut faire de cette étude un vivant enseignement d'actualité.

2. **Chantons la vie !**
   Evocation animée du folklore français, chanté, mimé et dansé par Mme Gil Henriod, avec Mme Made Jéquier au piano.
   Sous la forme d'une imagerie vivante et colorée défileront les tantôt naïves, tantôt émouvantes, truculentes ou tragiques, comiques ou tendres chansons des Provinces de France. Ce spectacle, à la fois récréatif et instructif, apportera de quoi enrichir notre enseignement de la poésie et du chant en particulier.
   Invitation cordiale à tous les collègues ! *Le comité.*

GENÈVE

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. et R. S.

UNE EXPÉRIENCE SE POURSUIT...

C'est celle qui est due à une initiative commune du département de l'Instruction publique et de notre groupement, et qui concerne l'*Atelier itinérant intercommunal.*

Après un stage concluant de deux ans à Troinex, l'atelier itinérant vient, en effet, d'être transféré à Meinier où, sous la responsabilité de notre collègue I. Matile, sa double activité a repris — cours pour les écoliers et séances pour les jeunes gens — mais cette fois-ci dans un milieu essentiellement rural.

Signe fort réjouissant, l'atelier a dû refuser plusieurs élèves (21 inscriptions pour 12 places) et notre collègue devra céder sa place à l'établi lors de la séance hebdomadaire du soir réservée aux adolescents, pour pouvoir donner satisfaction au treizième participant.

C'est dire que l'initiative en question est à nouveau fort bien accueillie. A ce propos, lors de la séance d'information du mercredi 17 octobre dernier qui groupait, à Meinier, la délégation départementale, celle de notre groupement, les représentants des municipalités intéressées et les jeunes de la région, M. H. Grandjean, secrétaire général du Département, a déclaré qu'il était prêt — en cas de nouvelle réussite — à envisager la création d'ateliers permanents à la campagne, partout où les conditions locales le permettront.

Inutile d'ajouter que c'est avec une très vive satisfaction que nous avons constaté les excellentes dispositions de la Direction de l'enseignement primaire à l'égard du travail manuel à la campagne. *L. D.*

UNE HEUREUSE DÉCISION

C'est celle qui vient de faire de notre collègue H. Bouchardy, maître dans les classes urbaines de fin de scolarité, le titulaire d'un nouvel atelier de l'école du Grütli (découpage sur bois et jeux éducatifs).

Heureuse décision départementale, parce qu'elle sanctionne le principe défendu depuis longtemps par l'U. I. G. et notre groupement, de l'enseignement des travaux manuels par des membres du corps enseignant dûment préparés.

Souhaitons à notre excellent collègue, succès et satisfaction dans ses nouvelles attributions. *L. D.*

GROUPE DES ÉDUCATEURS PROTESTANTS

Mercredi 7 novembre à 17 h.

Rencontre d'automne à la Maison internationale des Etudiants (rue Colladon 2).

Sujet : L'Enseignement de la Réforme dans nos écoles, présenté par M. le pasteur A. Werner et M. J.-F. Rouiller, professeur.

Cordiale invitation à tous ceux que la question intéresse.

NEUCHATEL

FONDS SCOLAIRE DE PRÉVOYANCE

Le Comité s'est réuni le jeudi 18 octobre pour la première séance de la législature. Il a constitué son bureau comme suit :

Président : M. Camille Brandt, chef du département de l'instruction publique ;

Vice-président : M. G. Delay ;

Assesseurs : M. Gilbert Payot, Mlle L. Aegler, M. F. Jung.

Il a accordé des pensions à Mme Vve Henri Vuille, Mme Vve Emile Grisel, Mme Vve Alfred Margot, Mlle Madeleine Tripet, M. Etienne Jacot, Mlle Cécile Kissling.

Les remboursements de cotisations fixées par la loi ont été ratifiés pour les démissionnaires suivantes : Mlles Marthe Huguenin, Madeleine Clottu, Valentine Spillmann, Marguerite Neukomm et Thérèse Borel. Le Comité a aussi réduit la pension d'une institutrice retraitée qui s'est mariée, et dont le cas tombait sous l'article 22 de la loi.

Un legs de Fr. 90.— provenant de la succession de Mlle Marie-Louise Bertin, du Locle, a été accepté avec reconnaissance. L'ordre du jour comportait encore quelques cas de transfert et d'affiliation, ainsi qu'une proposition de modification de l'art. 8 de la loi qui fixe le taux de remboursement de cotisation en cas de démission.

Le Comité apprend avec satisfaction que le Conseil d'Etat se préoccupe de la situation des retraités à revenus modestes. Une étude sera également faite pour établir si l'augmentation des membres du Fonds justifie l'augmentation des subsides annuels des pouvoirs publics.

Les décès suivants ont été enregistrés : Mlles Léa Sémon, Hélène Perret, Pauline Girard, Alice Guinand, Emma Wenker, Marguerite Cornu ; MM. Albert Richème et Auguste Hillebrand.

COIN DES SOCIÉTAIRES

Nouveaux membres. Mlles Lucie Grandjean (Mont-de-Travers), Marguerite Grüner, Evelyne Béguin, Mme Ecklin-Bolle (Neuchâtel) et Max Dörflinger (Le Locle). A tous, nous souhaitons une cordiale bienvenue.

VALAIS

U. P. P. V.

NOTRE ISOLEMENT

Parler de l'isolement des disséminés que nous sommes, c'est enfoncer une porte ouverte. Séparés de notre canton d'origine quitté volontairement ou par nécessité ; séparés de nos familles, de nos amis par des dizaines ou par quelque centaine de kilomètres ; séparés encore et surtout de nos collègues, du mouvement pédagogique qui nous a formés et dans lequel nous pourrions nous développer. — Les circonstances nous obligent ainsi à un repliement sur nous-mêmes, excellent d'ailleurs à bien des égards, mais pénible aussi sous bien des rapports.

Certes notre Union est là pour parer à notre isolement, mais avec des moyens bien limités ; car elle se heurte elle-même à des difficultés, à de sérieux obstacles : échelonnés tout au long de la vallée du Rhône entre Brigue et Monthey, attachés d'autre part par des liens si nombreux et si accaparants à nos diverses communautés, il nous est extrêmement difficile d'avoir un contact suivi les uns avec les autres, un échange régulier d'idées, une mise en commun fréquente de nos préoccupations.

Est-il possible d'entrevoir une amélioration à cet état de choses ? — Nous le croyons, car au premier pas de 1911 a succédé l'an passé notre admission dans la grande famille des instituteurs romands. Dès lors l'*Educateur* et le *Bulletin* nous ont apporté un peu de l'air du large ; grâce à lui nous nous sentons mêlés à toutes les questions d'ordre pédagogique ou corporatif qui s'agitent en Romandie.

Une deuxième étape a été ainsi réalisée. Quelle sera la troisième ? — Nous vous proposons un contact avec les membres vaudois de la vallée du Rhône, soit ceux du district d'Aigle, les plus proches de nous. Chaque année, ils ont une assemblée plénière (de district ou de cercle) et une ou deux réunions de groupe. Chacune de ces séances se tient en présence de l'inspecteur de l'arrondissement. Si nous pouvions y assister, nous en bénéficierions très certainement. Mais avant d'entreprendre quoi que ce soit (auprès de l'inspecteur vaudois et auprès de nos commissions scolaires), il nous faut votre avis. Qu'en pensez-vous ?

J.-P. R.

INFORMATIONS

PRO JUVENTUTE

Le dernier rapport annuel de *Pro Juventute* (1944-1945) vient de paraître. Il donne un aperçu de l'activité débordante de cette Fondation, activité décuplée du fait de la guerre qui ne laissa pas de lui imposer des tâches aussi nombreuses que nouvelles. Au cours de l'exercice écoulé,

ses manifestations prirent des proportions excessives : le peuple suisse, sollicité de toutes parts, n'a d'ailleurs jamais marchandé sa confiance à *Pro Juventute* qui, étendant son aide bienfaisante aux malheureux enfants de nos voisins, n'a cependant pas négligé les misères croissantes des nôtres. Et sa tâche se poursuivra, grâce au dévouement de ses collaborateurs de la ville, de la campagne, de partout.

Cette année, c'est l'assistance à l'adolescence qui retiendra plus spécialement l'attention de *Pro Juventute*. Intervention en faveur des jeunes gens difficiles ; subsides aux apprentis ; camps affectés à la récolte des « pives » ; ateliers et foyers de loisirs ; camps en faveur de jeunes Suisses de l'étranger : voilà le programme proposé. Pour le réaliser, le produit de la traditionnelle vente annuelle lui sera réservé : timbres aux effigies de Louis Forrer et de Suzanne Orelli ; ravissantes fleurs alpines ; cartes postales reproduisant des œuvres charmantes et désuètes de S. Freudenberger ; cartes de vœux diverses : il y en a pour tous les goûts, pour toutes les bourses.

Comme toujours le meilleur accueil sera réservé aux vendeurs bénévoles. La devise des gens de bonne volonté : Il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir ! sera une fois de plus mise en pratique.

CHEZ NOS VOISINS

Pologne. — Un effort considérable s'accomplit actuellement en Pologne pour le relèvement de l'instruction si durement éprouvée pendant la guerre. Des sommes importantes sont prévues à cet effet au budget de l'Etat. Le ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement provisoire d'Union nationale est M. Czeslaw Wycech, l'ancien chef de l'Union du corps enseignant polonais. Après avoir réuni pendant l'occupation les instituteurs et les professeurs de tous les degrés de l'enseignement, il a organisé et dirigé un enseignement clandestin primaire, secondaire et universitaire, qui, il va sans dire, n'a pu atteindre toute la jeunesse. Aussi nombreuses sont les lacunes qu'il s'agit de combler. Pour parer à la pénurie d'instituteurs et répondre aux besoins les plus urgents des écoles primaires, des cours préparatoires sont organisés permettant à des candidats de prendre le plus rapidement possible la direction d'une classe, puis de revenir parfaire leurs études durant certaines périodes. Des cours de perfectionnement sont également organisés pour les maîtres secondaires. Les jeunes gens qui n'ont pu terminer normalement leur scolarité et qui, maintenant sont trop âgés pour reprendre l'école, peuvent suivre un cours d'une année pour se préparer au baccalauréat.

Bulletin du B. I. E.

BIBLIOGRAPHIE

Revue historique vaudoise, 3e livraison (juillet, août et septembre 1945). On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S.A., 7, rue de Genève, Lausanne. — Fr. 8.— par an.

Sommaire : Etudiants vaudois d'il y a cent ans. Extraits du « Journal » de Charles Gilliéron (avec trois hors-texte). — A propos du « Journal » d'Henry Durand (avec illustration) par Henri Perrochon. — Frédéric-César de la Harpe et Philippe-Albert Stapfer s'intéressent à un jeune savant vaudois, par P. Henchoz. — Les manèges de Lausanne, par J. Lamunière. — Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. — Chronique. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES ETUDES GRATUITES

M. A. Chevalley me permettra bien d'« apondre » à son article du 22 octobre quelques réflexions sur le même sujet, non pour le critiquer, car je suis tout à fait de son avis, mais pour ajouter un argument en faveur de sa thèse. (Voir *Educateur* No 37.)

Bien des étudiants — plus qu'on ne le croit — font des études dans des conditions matérielles difficiles. Que cela trempe le caractère, je veux bien le croire sans en être tout à fait sûr : je pense plutôt que ce sont ceux qui ont du caractère et de l'enthousiasme ou de la foi — qui assument la double tâche de préparer des examens et de gagner leur vie, même partiellement, car il y faut du courage et de la ténacité. En tout état de cause, il est vrai, les obstacles sont le sel de l'éducation puisqu'ils obligent à l'effort. Mais il y a des limites !

Qu'est-ce que faire ses études, sinon se consacrer pendant un certain nombre d'années à l'étude de quelques branches du savoir humain pour y acquérir la méthode qui leur est propre, fortifier son esprit de recherche, apprendre à faire et à vérifier des hypothèses, s'assurer un certain nombre de connaissances claires et précises. Or, pour ne pas rester un technicien de sa branche, comme le sont trop de spécialistes, il importe que l'étudiant acquière une culture aussi vaste et étendue que possible ; la culture n'est pas le moins du monde contenue dans les branches du programme comme le sang dans les veines ; tout savoir est mort qui n'est pas vivifié par la maîtrise de la pensée, je veux dire la capacité d'établir des relations multiples entre les idées ou encore l'aptitude à saisir ses rapprochements entre elles. Pour en arriver là, il faut lire beaucoup, méditer et discuter, « perdre du temps pour en gagner », il faut donc mener une vie tout autre que celle du malheureux qui, obligé de courir d'un cours universitaire à une leçon particulière, ne peut plus, hélas ! se soucier d'autre chose que de ses examens. C'est ce loisir de l'étudiant qui, loin d'être une oisiveté de fainéant, est un facteur primordial de la vraie culture qui manque aux tâcherons des études. On ne devient pas un homme cultivé par de simples efforts de mémoire. Ceux qui ont dû terminer leurs études au plus vite regretteront toute la vie de n'avoir pas eu le temps de s'informer des problèmes de tout genre qui se posaient à leur esprit en dehors du programme de leurs examens. Quelle chance pour quelques rares privilégiés de pouvoir consacrer la première année de leurs études universitaires en suivant les cours généraux de plusieurs facultés avant de se spécialiser dans aucune !

Bien sûr, plus d'un jeune homme qui n'a pu suivre la filière des études s'est promis de réaliser son vœu lorsqu'il aurait économisé quelque argent. Mais alors encore, il faut courir au plus pressé. D'ailleurs, il arrive parfois à ce moment-là qu'à côté de la fonction qu'on exerce, on ait déjà un ménage : je plains alors la jeune épouse que le mari, préoccupé et surchargé, néglige un peu trop : est-ce ce qu'ils avaient

rêvé l'un et l'autre ? Qu'en pensent les épouses des candidats au brevet primaire supérieur ?

Les uns et les autres, tous ces étudiants pressés regretteront toute leur vie les lourdes lacunes que ne parvient pas à combler le sentiment d'avoir eu de la persévérance. Que de forces négligées par manque du pécune indispensable !

Mais qu'on ne s'y trompe pas : la gratuité des études impose une sélection sévère et pose le problème du milieu familial favorable ou défavorable, deux questions que l'on ne pourra pas éluder.

G. Chevallaz.

A propos du livre de M. G. Dubois, « La notion de cycle »

En sciences naturelles, les ouvrages généraux abondent. Mais ils sont presque toujours l'œuvre de savants d'un certain âge qui font la synthèse de l'évolution des idées et des méthodes pendant leur carrière ; qui la rédigent à l'âge où l'enthousiasme se tempère de sérénité et d'un certain scepticisme. Les volumes rouges de la « Bibliothèque de philosophie scientifique » nous fourniraient de nombreux exemples de tels travaux émanant en général de personnalités de France.

Mais qu'un jeune savant de chez nous (M. Dubois est natif de La Chaux-de-Fonds et actuellement professeur au Gymnase et à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Neuchâtel) traite de pareils problèmes avec l'enthousiasme et la conviction d'un jeune pédagogue et l'autorité d'un homme de sciences (on lui doit des travaux remarquables sur les parasites), c'est ce qui donne au volume dont nous rendons compte une fraîcheur et un relief tout particuliers.

La notion de cycle est une introduction à l'étude de la biologie, mais aussi une synthèse des connaissances biologiques actuelles. Un raccourci saisissant du développement des sciences biologiques forme la première partie du volume. Jalonné des grands noms des chercheurs, il évoque dans toutes les disciplines de la science, le pas à pas du progrès, l'évolution des méthodes et la convergence des résultats obtenus par les savants, chacun dans sa spécialité. Cette histoire des sciences et des méthodes, concise, dépouillée de tout ornement, grande dans sa brièveté, conduit ensuite l'auteur à des considérations philosophiques groupées dans un deuxième chapitre. Il expose qu'à la vision synthétique du monde qui était celle de l'antiquité a succédé une science analytique, opératoire, expérimentale, qui a ses défauts (« par l'analyse, l'intelligence n'obtient qu'un mirage de la vie, car elle crée des immobilités »), mais qui seule est féconde et perfectible. Il montre la nécessité d'une méthode, mais le danger du dogmatisme ; et il situe enfin la position du savant et de l'éducateur devant ces problèmes.

Car M. Dubois n'est pas seulement un savant, mais aussi un pédagogue. Par un long contact, à Bôle, avec les élèves de l'école primaire, puis à Neuchâtel, avec ceux de l'enseignement secondaire supérieur, il a acquis une grande expérience de l'enseignement. Aussi le chapitre « Considérations pédagogiques tirées du développement des sciences biologiques » qui termine la première partie de son ouvrage nous a infini-

ment plu. Posant en axiome que l'étonnement est le commencement de la sagesse et notant en une page d'une belle envolée littéraire (page 87) la « volupté d'un contact lumineux avec le détail, la précision, l'acuité des choses », il enseigne le chemin qui conduit au véritable savoir ; chemin basé sur la recherche, l'observation, la critique personnelles, même chez l'enfant. Il recommande l'enseignement de l'histoire des sciences, véritable objectif d'une culture humaniste. Tous ceux qui sont chargés, à tous les degrés, des leçons de sciences, trouveront dans ces pages pédagogiques un précieux encouragement ou une critique non moins précieuse...

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la notion du cycle en biologie : c'est une vivante illustration des principes dégagés dans la première partie. Les auteurs anciens remarquaient déjà « l'engendrement circulaire des choses ». L'essai de M. Dubois traite successivement des grands cycles naturels auxquels sont intéressés animaux et plantes (ex. : carbone, azote, soufre), des cycles de reproduction des plantes à générations alternantes (des algues aux végétaux supérieurs), des cycles de métamorphoses (ex. : papillon), et enfin des cycles évolutifs si divers et si extraordinaires des parasites passant de l'hôte intermédiaire à l'hôte définitif (ex. : plasmode du paludisme passant du moustique à l'homme).

Brillante synthèse des travaux analytiques des différentes branches de la science. Elle fait ressortir aussi clairement qu'il se peut, dans l'état actuel de nos connaissances, la complexité et l'interdépendance des faits scientifiques, mais aussi leur unité. Cinquante-trois figures de cycles illustrent ce chapitre.

Nous nous devions de signaler la belle contribution qu'un Neuchâtelois, M. Georges Dubois, vient d'apporter à la connaissance et à l'enseignement de la biologie.

Adolphe Ischer, Dr ès sc.

MARCHÉ NOIR

Nos lecteurs jugeront bien tardive la propagande contre le marché noir que contient le présent numéro de l'*Educateur*. Ils conviendront pourtant que les infractions aux ordonnances fédérales se multiplient avec un sans-gêne parfois inquiétant. L'état d'esprit actuel d'une partie importante de la population rend la tâche ardue et ingrate à ceux qui dirigent notre économie de guerre. Il est vrai que la fin des hostilités a fait espérer une rapide amélioration de notre situation économique ; on ne veut plus croire aux difficultés d'importation. De là, à accuser nos bureaux fédéraux d'excès de zèle et d'abus d'autorité, il n'y a qu'un pas qui se franchit d'autant plus facilement que de nombreux trafiquants, craignant la libération de certaines marchandises, s'empressent d'écouler au prix fort leurs stocks clandestins.

Grâce aux efforts prévoyants de nos autorités, auxquels on a souvent rendu un juste hommage, grâce aussi à la discipline que la grande majorité du peuple suisse a consentie pendant la guerre, nous n'avons pas connu la famine. Il serait regrettable que l'après-guerre s'abandonne

à une insouciance générale. Comment inculquer à nos jeunes le respect des lois et des règlements, lorsqu'ils voient commettre journellement autour d'eux des irrégularités que l'opinion publique ne réprouve plus ? On voit vers quels désordres civiques ce laisser-aller peut nous conduire si nous ne réagissons pas avec énergie.

Le patriotisme que nous devons vivre désormais exigera toujours plus de solidarité. La guerre nous demandait d'être prêts à *mourir* pour la patrie ; il s'agit maintenant de *vivre* pour elle, c'est-à-dire pour nos compatriotes, dans une active collaboration nationale. Renoncer à quelques satisfactions personnelles pour que tous les Suisses puissent recevoir leur juste part de marchandises dont nous pouvons disposer, tel est aujourd'hui le premier devoir patriotique.

A. Chz.

DANS LES FRANCHES-MONTAGNES

Nos pâturages boisés, oasis de bonheur et de paix

Ce qui fait le charme de la montagne, ce ne sont pas ses prairies dont l'ondulation éternelle court vers l'horizon, elles sont monotones. Ce qui nous prend, ce qui nous transporte, ce sont ses pâturages. Loin des hommes, loin du bruit, on y revit en sauvage. On sent renaître en soi l'homme primitif. Au sein des senteurs parfumées, plongé dans un bain de verdure, on sent une sève vivifiante sourdre dans les artères, le ressort des muscles se fait plus souple, les poumons gorgés d'air se dilatent, les sens deviennent plus subtils, l'instinct reconquiert ses droits et, pour un temps, supplée l'intelligence. Sous le coup d'émotions profondes, de sensations nouvelles, nous subissons la loi des atavismes ancestraux.

Un peu partout, dans les Alpes, on a établi des refuges pour la faune et la flore en voie de disparition. Eh bien ! nos pâturages entourés de murs secs, sous l'égide protectrice de la forêt qui les encadre, sont devenus les refuges des humains contre le bruit et les soucis. Avant la guerre, par les beaux dimanches, de longues files d'autos déversaient des centaines de voyageurs sous les sapins, sur la mousse tendre. Ils y respiraient les effluves aromatisés des puissants conifères ; quelques-uns s'y reposaient, la plupart s'y amusaient, combattant la fatigue de leurs nerfs épuisés par les efforts de leurs muscles raidis.

Mais pour jouir pleinement de la volupté du pâturage, il faut le connaître, il faut s'y enfoncer tout seul. Plongé dans l'ombre des branches touffues, caché dans les buissons, on y rêve, on s'y laisse bercer par les féeries d'une imagination rajeunie.

Puis, on regarde, on observe. Ils ont connu des temps troublés, ces fiers sapins rugueux, noueux, tordus. Ils ont connu le souffle de la grande Révolution et peut-être même ce vétéran dont la cime dépasse ses congénères de vingt mètres, dont le tronc mesure près de six mètres de circonférence, a-t-il échappé à la rage destructrice des Suédois. Pourquoi sont-ils toujours debout, objets de la vénération des hommes ? C'est que nul n'ignore leur rôle bienfaisant. Leur ombrelle tamise la

chaleur brutale du soleil ; elle empêche la dessication du sol que durcit le parcours du bétail. Leur houppier filtre la pluie ; l'eau qui glisse goutte à goutte sur les aiguilles pénètre dans le terrain sans ruisseler ; celle qui est retenue dans les frondaisons entretient l'humidité de l'atmosphère et stimule la croissance de l'herbe. Ces sapins, disposés en groupes ou isolés, constituent des refuges contre le vent impétueux et la mouche vorace. C'est à leur pied, à quelque distance du tronc, que croît le bolet savoureux et charnu. Il cache sa tête ronde dans une touffe d'herbe rude, au pied d'un chardon ou dans un nid de mousse. Qui ne sait pas voir s'assoira à côté de lui sans le trouver, mais il n'échappera pas à un œil exercé. Et bientôt le mouvement giratoire d'une lame tranchante l'arrachera à l'ombre humide de sa cachette. A genoux, les doigts écarquillés, l'homme avide tâtera le sol herbeux, fouillera les mottes moussues et, patiemment, avec des précautions infinies, en extirpera les bolets dodus, visqueux et clairs que le soleil n'a pas encore hâlés de son baiser brûlant.

Plus loin, sur une vaste étendue dépourvue de végétaux, sur un terrain léger où affleure le roc grisâtre, on a procédé à l'épandage d'engrais naturels. Vers le 20 septembre, le « champignonneur » ne manquera pas d'y faire des visites répétées. Il verra s'y former des rondes sombres et touffues et, un beau matin, après une nuit humide et chaude, les champignons de couche seront éclos comme par enchantement. Leurs boules blanches et frileuses s'alignent sous l'herbe brillante et rosée. La lame impitoyable coupe les pieds tendres, déchire les voiles pudiques et découvre le rose délicat des lamelles serrées. La récolte est bonne. Par ci, par là, dans l'enfourchure des racines saillantes, des familles de psalliotes champêtres se blottissent dans les herbes folles, tels des œufs qu'on aurait placés là pour les faire couver.

Quand les foins sont fauchés, les pâturages constituent une dernière et précieuse réserve de plantes mellifères. Le serpolet y forme des plaques rondes et mauves toutes bruissantes d'ailes, toutes grouillantes de pattes. Les trèfles, les lotiers, les vulnéraires sont visités jusqu'en automne par les butineuses assidues.

Nous pouvons considérer nos pâturages comme une de nos plus précieuses richesses naturelles. Les jeunes bovins et les chevaux y paissent quatre mois. Ce séjour prolongé à l'air les endurcit, ils y font une cure de plantes lactifères qui les rend robustes. Ils font provision de santé ; ce n'est pas dans les étables, mal aérées et surchauffées qu'ils pourraient acquérir une solide constitution. Aussi agriculteurs et forestiers vouent-ils tous leurs soins au développement et à l'entretien de nos prés-bois.

Les courses, l'étude de la nature, les explorations renouvelées chaque jour ne fatiguent pas ; elles sont un puissant stimulant, un précieux élixir de force et de santé. Elles ne mettent que la pensée à contribution ; elles procurent le contentement, le sommeil et la paix. Dans les vastes solitudes, on écoute le vent glisser dans les herbes, frémir dans les feuilles ; on n'est pas seul, il semble que la grande nature nous aime. Alors, et seulement alors, on connaît la volupté de vivre.

Le pâturage indispensable à l'élevage du cheval

Si l'Ajoie et le Plateau suisse ont le grain pour les chevaux adultes, les Franches-Montagnes ont le pâturage sans lequel l'élevage des jeunes sujets est impossible.

Un pâturage au sol sec et dur dispense une excellente nourriture faite de plantes tendres, aromatiques et riches en matières utiles. Parmi les graminées, citons la flouve odorante, le raygras anglais, les fétuques, le pâturin, le fiorin, l'avoine jaunâtre ; et parmi les légumineuses, le trèfle rouge, le trèfle blanc, le trèfle hybride, l'anthyllide vulnéraire, la lupuline minette, le lotier corniculé. Ces plantes forment une association et une combinaison assez complète d'éléments nutritifs. Elles permettent la formation des muscles, des tendons et des ligaments.

Le pâturage est le terrain de sport du cheval ; il offre un plancher favorable à la saboture et aux tendons. La corne du sabot durcit et forme un pied résistant. On sait que sur le sol humide la corne devient molle, ce qui peut provoquer une quantité de déformations et engendrer des boiteries. Sur un terrain sec, l'usure se fait normalement. On ne saurait attribuer assez d'importance à la saboture d'un cheval.

Un autre facteur, qu'on a trop l'air d'ignorer, et dont jouissent largement les animaux en estivage, c'est le soleil. Il est, sans contredit, le pire ennemi des microbes, par son action sur les germes pathogènes qu'il tue, ou qu'il affaiblit, les rendant beaucoup moins dangereux.

La science a prouvé irréfutablement que les rayons solaires peuvent anéantir les microbes des épizooties les plus redoutables. Une quantité de bactéries et de bacilles et même les pores sont anéantis par le soleil. Pas de meilleur désinfectant ; aussi est-il indiqué d'accorder aux chevaux le soleil en abondance, ce dont ils bénéficieront au pâturage.

A côté de son pouvoir antiseptique, l'astre du jour exerce une influence marquée sur la croissance des chevaux. Par l'irradiation solaire, le nombre des globules rouges du sang augmente, ainsi que l'hémoglobine. Par l'accroissement du nombre des globules, l'activité des cellules s'accentue. La transformation de la matière est plus rapide, d'où excitation de l'appétit, partant l'animal consomme plus de fourrage. Inévitablement, si la bête mange davantage, son poids vif s'en ressent. Ainsi le soleil contribue indirectement à la croissance.

Sur la montagne, le soleil ne produit pas les mêmes effets que dans la vallée. On sait que la lumière blanche du soleil est composée des sept couleurs de l'arc-en-ciel. Les rayons qui constituent le violet, et ceux qui vont au-delà du violet, mais qui sont invisibles à notre œil, et qu'on appelle rayons ultra-violets, exercent une action chimique sur les organismes animal et végétal. Ce sont ces rayons-là qui brunissent la peau du paysan et qui provoquent les coups de soleil. Grâce à l'abondance de ces rayons ultra-violets sur les montagnes, la flore est en général de teinte plus foncée. Songez aux myosotis et aux gentianes printanières qui sont bleu pâle dans la vallée et bleu foncé à la montagne ; l'esparcette et certains œillets dans la vallée sont roses et, en altitude, rouge vif.

La médecine s'est emparée de ces découvertes pour le traitement de certaines maladies. Aujourd'hui chacun de parler des vitamines avec

plus ou moins d'entendement. Une grande quantité de ces vitamines dépendent de l'irradiation solaire. Le rachitisme est traité, sinon directement, du moins indirectement par l'irradiation des rayons ultra-violets, la vitamine seule ne suffisant pas. Partout on évite l'ombre pour rechercher le soleil. Au pâturage, le soleil n'a pas seulement une heureuse influence sur les animaux, il favorise aussi la bonne composition des fourrages. Qui ne sait que le fourrage qui a cru au soleil est de bien meilleure qualité que celui produit à l'ombre ? Si le fourrage de 1939 était de moindre qualité, ce n'est pas seulement parce qu'il contenait trop d'eau, mais bien parce que, pendant la période de croissance, le soleil a fait défaut : les para-vitamines ne se sont pas transformées en vitamines, la formation de l'amidon et des graines s'est faite au ralenti parce que l'absence du soleil entravait l'assimilation.

Les visiteurs de nos Marchés-Concours éprouvent quelque surprise à constater que les premiers prix sont souvent attribués aux étalons et aux juments de l'Ajoie et de la Vallée. Il s'agit de chevaux adultes qui ont eu du grain en abondance. Ce que beaucoup ignorent, c'est que la plupart des bêtes de choix de nos expositions ont été achetées à 6 mois ou même à 18 mois aux Franches-Montagnes où elles ont passé leur prime jeunesse. Elles ont donc bénéficié de tous les avantages de nos pâturages, sol dur, terrain de sport, fourrage aromatique et soleil.

P. Bacon.

POUR INTRODUIRE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Sous le titre « Donndur, enfant des cavernes », nous réunirons en une brochure les textes parus et à paraître qui tentent d'évoquer la vie des premiers hommes. De nombreuses institutrices nous ont déjà demandé cette publication qui sera tirée à fin novembre, sauf imprévu. — Nous rappelons que ces articles ne sont pas des lectures à faire en classe, mais qu'ils se proposent de fournir les éléments d'entretiens courts et vivants.

L'accident

En jouant dans le bois, la sœur de Donndur a fait une chute. Elle s'est blessée au genou. Le sang coule très fort. La fillette est toute pâle, Ses camarades ne savent que faire d'abord. Donndur prend la fillette dans ses bras et court dans la direction de la grotte. Les gouttes de sueur coulent sur son visage. Il ne s'en soucie pas et se dépêche pour confier sa sœurette à sa grand'mère. Elle sait tant de choses grand'mère, elle arrêtera le sang qui coule encore et guérira la petite sœur.

Grand'mère examine le genou blessé et hoche la tête. « Il faut une herbe qui croît près de la rivière, dit-elle. » Donndur ne se le fait pas dire deux fois. « J'y cours, grand'mère ». Irmin le suit. Ils font des bonds de gazelle. Il faut se dépêcher si l'on veut être de retour avant le coucher du soleil. « Il me faut aussi de l'eau chaude », dit grand'mère. De l'eau chaude, comment obtenir de l'eau chaude sans casserole ? Les fillettes le savent bien. Grand'mère a de la peine à se mouvoir, elle est si vieille, mais les aides vont lui procurer le nécessaire. L'une active le feu, une autre choisit de grosses pierres, les essuie avec de grosses

feuilles de bardane, les place dans le feu ; la troisième puise de l'eau dans le creux de la grotte et en remplit un sac de peau. Quand les pierres sont brûlantes, il s'agit de les jeter habilement dans l'outre, sans se brûler... et l'on recommencera l'exercice jusqu'à ce que l'eau soit tiède.

Pendant ce temps, les deux garçons sont revenus, tout essoufflés mais contents. Ils ont trouvé l'herbe qui guérit. Grand'mère lave la plaie, place dessus un emplâtre d'herbe et le maintient avec des tiges flexibles. Doucement, la fillette caresse la main rugueuse de sa grand'mère. A présent tout ira bien, pensent les enfants. Mais des jours et des jours et encore des jours, la fillette passera son temps assise devant la caverne. Irmin lui cueille des mûres, des framboises et des myrtilles. Un jour, Donndur lui apporte un cabri de chevreuil qu'il a trouvé au pied d'un sapin. La petite bête, les yeux épouvantés, tremble dans les bras du petit garçon. Le soir le chef ordonne à son fils de porter à nouveau la petite bête où il l'a prise. Dans le bois il a entendu une plainte lamentable : la mère sans doute qui appelait son petit. Donndur a obéi. La nuit suivante, il a tenu compagnie au gardien du feu. Il n'a rien entendu. Le petit chevreuil sans doute a rejoint sa mère. La petite blessée regrette le charmant animal. Pour la consoler, ses camarades lui apportent des coquillages, des pierres brillantes qu'elle place en cercle, en triangle devant ses pieds nus.

Mort d'un des hommes des cavernes

Un jour, les hommes rentrent de la chasse sans bruit. Sur un brancard fait de branches de sapin entrecroisées, un homme est étendu, blanc comme la lune d'hiver et les yeux fermés. Les femmes se mettent à gémir et à pleurer. « Apportez-moi vite de l'eau fraîche et nos herbes, dit la grand'mère, cela vaudra mieux que de pleurer. » Mais ni l'eau fraîche ni les herbes ne pourront ranimer le pauvre blessé. La plaie qu'il porte à la poitrine est trop profonde. Les hommes racontent qu'un lion des cavernes s'est jeté sur lui et a labouré sa poitrine de ses terribles griffes. Les moments passent. Le blessé est maintenant muet et froid. Il ne respire plus. Son visage n'a pas changé ; il est seulement pâli. Les enfants effrayés se serrent les uns contre les autres et regardent le chef. « Ce frère ne se plaisait sans doute plus avec nous, explique-t-il aux enfants. Il veut une autre caverne. Nous l'y conduirons quand deux nuits seront passées. »

Les hommes cousent le corps du mort dans des peaux. Le chef place dans cette enveloppe sa hache et son javelot pour qu'il puisse se défendre dans le pays inconnu où il va demeurer. Les femmes y ajoutent quelques quartiers de viande. Le repas des funérailles réunira tout le monde, puis le cortège funèbre s'en va et à une journée de marche de la grotte, dépose le corps dans une petite caverne qu'on ferme soigneusement avec de grosses pierres pour en défendre l'entrée aux chacals et aux vautours. Pendant ce temps, grand'mère raconte aux enfants émerveillés comment son père a tué un animal encore plus grand que le lion des cavernes, le mammouth.

Le Canada

(traduction libre de la « Neue Schulpraxis », Kornhausstrasse 28, St-Gall)

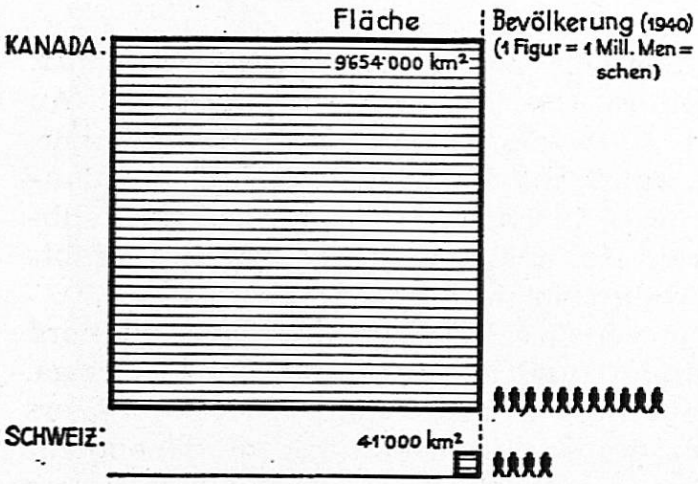

Combien la Suisse compterait-elle d'habitants si elle avait la même densité de population ? (environ 50 000.)

Au Canada, 3 régions de production :

Toundra où la température moyenne de l'année est inférieure à — 2⁰ ; le sol reste continuellement gelé ; en été, la surface dégèle très superficiellement : mares, marais, bourbier avec gigantesques nuages de moucherons; lichens, mousses, arbrisseaux rabougris.

Forêt (la taiga) 1000 à 3000 km. de large, s'étend d'un océan à l'autre sur une longueur de 6000 km.

Prairie. Autrefois pâturage, aujourd'hui champ de blé à perte de vue. S'agrandit vers l'ouest par le défrichement de la forêt.

La forêt canadienne

Superficie des trois plus grandes régions forestières de la terre.

Canada	2,98 millions km²	= 33 %	de la surface totale du pays			
Etats-Unis	1,9 »	»	= 24 %	»	»	»
U. R. S. S.	9,51 »	»	= 39 %	»	»	»

200 à 350 000 hommes travaillent dans les forêts canadiennes ou dans l'industrie du bois.

1/3 du bois abattu devient du bois de chauffage.

1/3 est conduit à la scierie, la plus grande partie du reste est utilisée pour faire le papier.

En 1940, le Canada produisit 3,24 millions de tonnes de papier de journal = plus du tiers de la production mondiale ; les 3/4 du papier exporté vont aux Etats-Unis.

Papeteries sur les fleuves : situation favorable parce qu'elle procure à peu de frais le bois et la force électrique nécessaires. (Par tête de population, le Canada est le premier pays du monde pour la production de forces électriques : 10 millions de HP, Suisse 2,8 millions de HP.) De fréquents *incendies de forêts* (provoqués par l'imprudence de bûcherons, par la foudre ou les chemins de fer) causent des destructions considérables. (Service d'observation aérien.)

La chasse des *animaux à fourrure* est encore importante aujourd'hui, malgré l'élevage en grand de ces animaux. En 1760 fut fondée la Société de la Baie d'Hudson qui est la plus grande entreprise pour le commerce des fourrures. Les 12 000 habitants de cette vaste région septentrionale vivent en général dans des postes de ralliement ou *Forts.* C'est là que les trappeurs, qui vont toujours à la chasse par groupes, peuvent ache-

ter leurs provisions, leurs pièges et leurs armes. Un grand nombre de ces « retraites » se trouvent sur la Baie d'Hudson ou à l'ouest des grands lacs. Le Canada est le deuxième pays du monde (après la Sibérie) pour la production de fourrures : environ pour 16 millions de dollars par an (différentes espèces de renards, castors, loutres).

L'immense forêt canadienne contient aussi des *minerais précieux*. Des avions transportent les machines sur les lieux d'exploitation. Au milieu de l'isolement de la forêt, loin de toute route commerciale, s'élèvent les tours d'extraction et s'alignent les baraquements (en planches rapidement clouées et blanchies à la chaux) ; le long des rues subsistent encore les restes de la forêt. Des traîneaux à chiens, des canots et des avions charrient toute la production minière.

Le point de départ de ce trafic vers les postes et les mines du nord est Fort Mc Murray, station terminus d'un chemin de fer dans la taiga. En 5 ou 6 ans, peut surgir une ville d'affaires de plusieurs milliers d'habitants. Quand les mines sont épuisées, ces stations se dépeuplent en peu de temps. Dans les forêts inexplorées du Nord sommeillent encore de grandes possibilités d'avenir.

Production des mines. En 1939, 475 millions de dollars ; 280 millions exportés = 31 % de l'ensemble de la production (en 1925, seulement le 9 %).

50 % provient de la province d'Ontario, 16 % de celle de Québec et 14 % de celle de Colombie.

Production des métaux.

	1938	1940		
Nickel	96.000 t.	125.000 t.	= 83 % du monde (1938)	Le Canada occupe la première place dans la production mondiale
Amiante	364.000 t. (1939)		= 70 % »	
Radium	70 gr.	provision du monde	= 800 gr.	
Plomb	182.000 t.	205.000 t. (1938)	= 11 % du monde	2me place
Or	147.000 kg.		= 13 % »	
Zinc	156.000 t.	187.000 t.	= 10 % du monde (1938)	3me place
Cuivre	215.700 t.	375.000 t.	= 11 % du monde	
Argent	691 t.		= 8 % »	

Devoir. Représenter graphiquement la part de la production canadienne par rapport à la production mondiale. 100 % = rectangle de 10 cm. de long.

Des gisements de radium sont situés aux environs du grand lac des Ours. Des gisements de charbon forment le 1/6 des réserves du monde, mais jusqu'ici ils sont peu exploités. *(A suivre)*

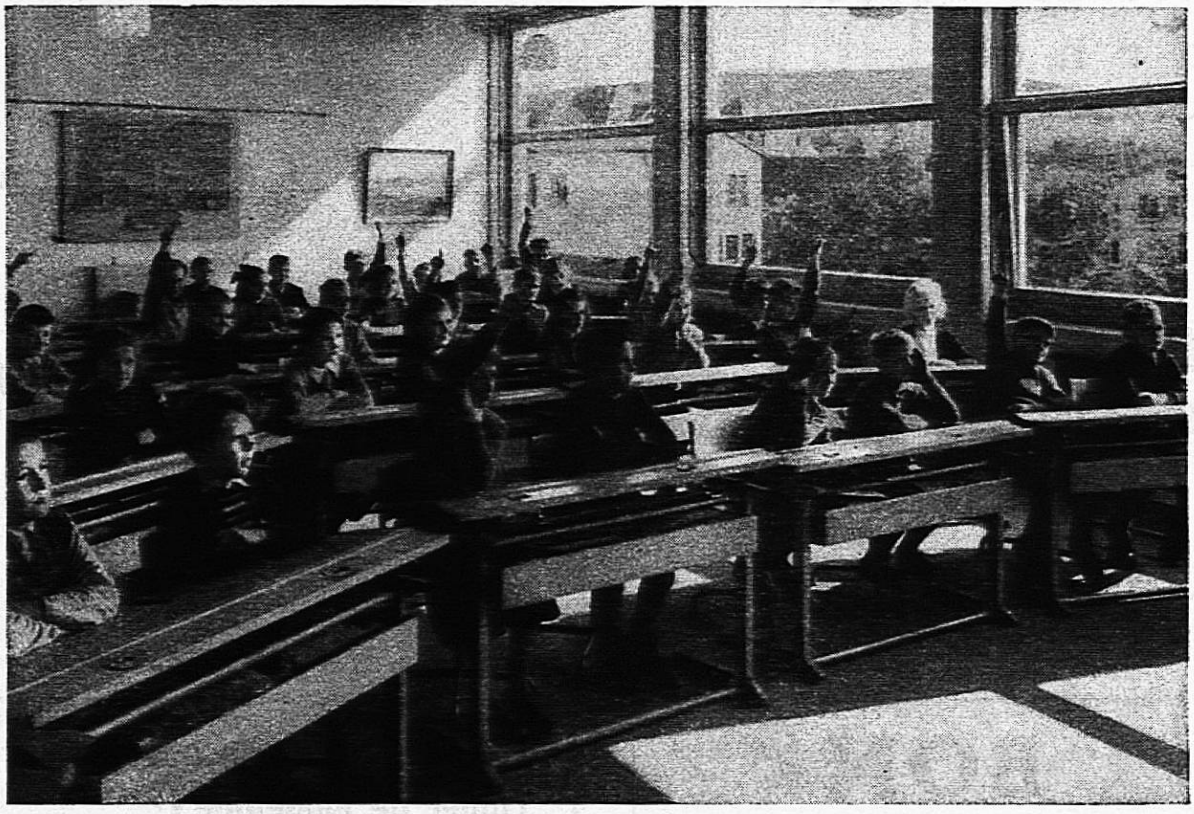

embru Mobilier scolaire conçu pour le travail en commun d'après les récentes expériences des hygiénistes et des pédagogues.

Usines Embru S. A., Rüti (Zurich) Tél. 055 2 33 11

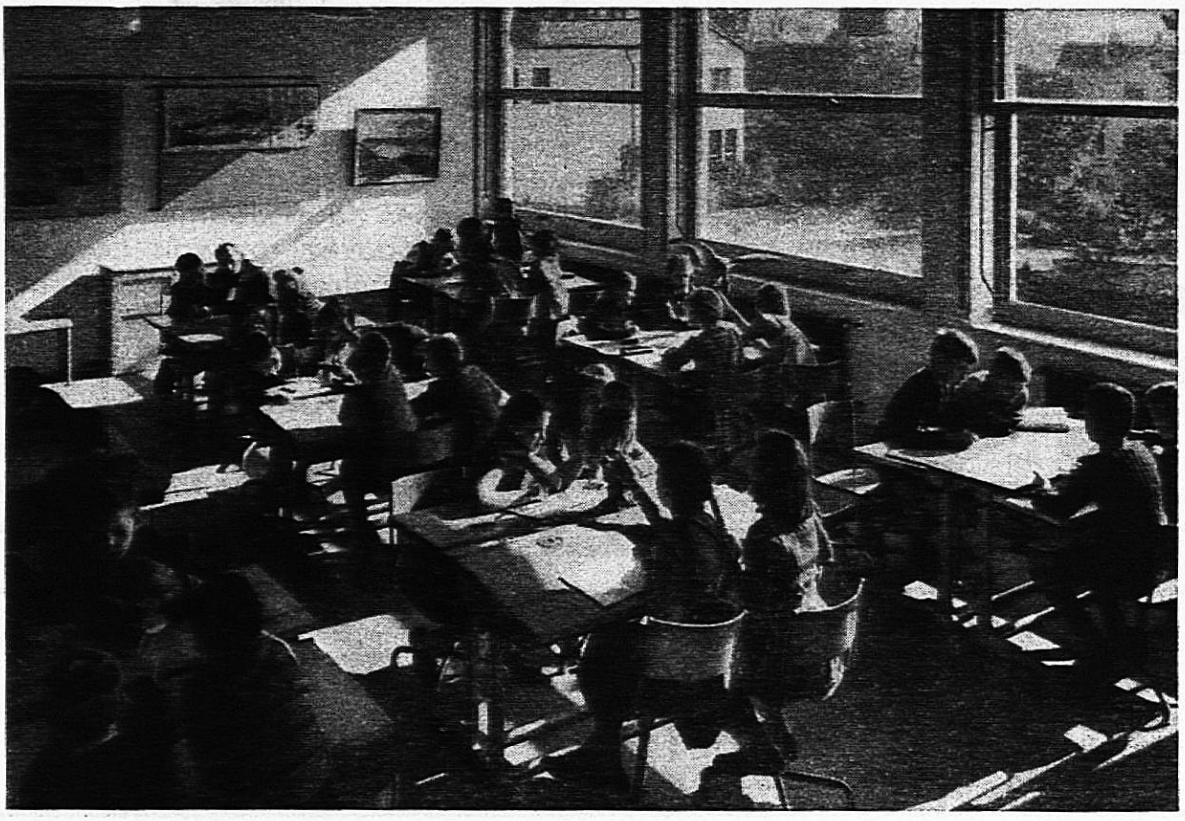

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Caderas

Maison spéciale pour la belle confection dames

BIENNE Téléphone 27445 voir 27446 Rue de la Gare 14

299

BON

pour un rabais spécial sur tous les achats chez

BORNET S. A.

Electricité Eau Gaz

GENÈVE RUE DE RIVE TÉL. 5 02 50

262

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34.—
« AIRDRESS » Fr. 19.50

Golay
16 RUE PICHARD
SPORTS
LAUSANNE

Envois à choix

Connaissez-vous le nouveau cahier de modelage ?

Il décrit d'excellente façon les notions fondamentales du modelage et donne des modèles pour 3 classes de modelage.
Vous pouvez recevoir ce petit cahier contre 50 cts. en timbres-poste. Echantillons d'argile à modeler et prix courant gratuits.

E. BODMER & Cie

Poterie, Zurich, Uetlibergstr. 140.

Tél. 33 06 55

On trouve encore **L'ARTICLE DE QUALITÉ**

chez PIOTET - MODERN HOUSE

Chemiserie - Cravates - Chapeaux

LAUSANNE Rue de Bourg 14

MONTREUX, 10 novembre 1945 LXXXI° année — N° 40

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :
Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21
Administration et abonnements :
IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.
Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Rasoirs électriques

R. Dupertuis

LAUSANNE
Marterey 15
Tél. 3.64.88

GENÈVE
Rue du Pont 4
Tél. 5.21.65

En vous inscrivant à la

GUILDE DU LIVRE

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

Renseignements: 1, Rue du Lion d'or, Lausanne. Téléphone 3.79.73

Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse et de Liechtenstein contre 75 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910.
Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres. 218

Moitié-Moitié et vacherin

Café du Jorat

Place de l'Ours. Tél. 2.91.14

M. RASTELLO-MOURET

Croûtes-maison *Salles pour Sociétés*

286

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR
Anciennement Schweizer & Schubiger

293